

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

INSTANCES STATUTAIRES DE L'ASECNA À DAKAR



26 au 30 juillet 2021
À DAKAR



N°533
du 11 août 2021

S M M A I R E

- Instances Statutaires de l'ASECNA à Dakar..... 3
- Le Ministre de tutelle du Sénégal visite la station terrienne de Yoff..... 5
- Transfert de l'aéroport d'Agadez aux activités communautaires..... 6
- Passation de services à la Représentation au Burkina Faso..... 8
- Séminaire de sensibilisation et démonstrations de terrain sur les utilisations hors- aviation du SBAS à Brazzaville 10
- Le Directeur Général participe au 1er Forum consultatif de l'industrie (ICF) de l'OACI..... 12

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

Instances Statutaires de l'ASECNA à Dakar



La 67ème réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA s'est tenue le 30 juillet 2021 par visioconférence depuis Dakar. Cette session a été précédée du 26 au 27 juillet des réunions des

différentes commissions et de la 147ème réunion du Conseil d'Administration le 28 juillet.

Ci-dessous le communiqué final du Comité des Ministres

COMMUNIQUE FINAL

Le Comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a tenu sa 67ème Réunion ordinaire par visioconférence à Dakar, République du Sénégal, le 30 juillet 2021.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, Monsieur Hervé Yves HEHOMEY, Ministre des Infrastructures et des Transports du Bénin et Président du Comité des Ministres sortant a fait le bilan des activités menées par l'ASECNA durant son mandat de 12 mois.

Dans son discours, il a insisté sur la capacité de résilience de l'ASECNA malgré l'impact certain de la pandémie de la COVID

19 sur les ressources de l'Agence. Il a félicité la Direction Générale qui a pris des mesures idoines pour juguler les effets néfastes de cette crise. Il a cependant exhorté les Ministres à étudier des mesures d'accompagnement et de soutien des Etats pour aider l'Agence à traverser dans les meilleures conditions cette zone de turbulence.

Sur le plan opérationnel, il a mis en exergue le déploiement du programme « SBAS pour l'Afrique et l'Océan Indien » de l'ASECNA qui positionne l'Agence au coeur de l'infrastructure mondiale du SBAS dont le développement est en plein essor. Avec une série de vols de démonstration **sur ce** Système organisée à Lomé, Douala et Brazzaville, la mise en oeuvre du

SBAS constitue une véritable seconde révolution technologique car l'avenir de l'ASECNA réside dans sa capacité à anticiper les évolutions futures dans le domaine de la fourniture de services de navigation dans un monde globalisé.

Monsieur Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal et Président du Comité des Ministres entrant, a invité ses collègues Ministres à faire de la pandémie de coronavirus une préoccupation majeure au regard de l'importance du transport aérien dans le développement du continent africain. Il a insisté sur la nécessité pour les Etats de soutenir, protéger et sauvegarder les ressources et le personnel de l'ASECNA qui, malgré le contexte difficile, continue de fournir des services de navigation de qualité, à la satisfaction des usagers de l'air.

A l'issue de ses travaux, le Comité a pris les décisions importantes ci-après :

Au titre de la situation financière de l'ASECNA dans le contexte de pandémie mondiale, le Comité a souligné l'importance d'agir avec anticipation et de rechercher des financements externes et des recettes supplémentaires de nature à atténuer l'impact de la crise sanitaire sur la situation financière de l'Agence, en proposant que les gouvernements envisagent l'octroi d'une subvention pour abonder le budget de l'année 2022 et en recommandant que soient recherchés des financements alternatifs, y compris sous forme de prêts exceptionnels garantis par les Etats.

Au titre du Plan de Services et Equipements (PSE) 2018-2022, le Comité a approuvé son actualisation en réitérant, dans le contexte de crise sanitaire, la nécessité d'une approche prudente dans le processus de mise en oeuvre du PSE actuel.

Au titre du régime de rémunération, le Comité a adopté la révision de l'annexe VII de la Convention relative à l'ASECNA portant Statut unique du personnel (VII-1) et le Code de rémunération du personnel (VII-2), qui prendront effet à compter du 1er janvier 2023 si la situation financière de l'Agence le permet.

Au titre du renforcement des Autorités Africaines et Malgaches des Aviations civiles (AAMAC), le Comité a décidé d'augmenter de 100% la subvention annuelle accordée à chaque Etat pour le renforcement des capacités, en la portant à 200 millions de FCFA.

Au titre du projet ciel unique pour l'Afrique (CUPA), le Comité a félicité le Directeur général pour l'implication de l'Agence dans la mise en oeuvre du projet CUPA de l'Union africaine, qui vise la création d'un espace aérien homogène sans discontinuité et participe à la mise en oeuvre du marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA). Il a encouragé le Directeur général dans sa stratégie pour que l'Agence joue tout son rôle dans la mise en oeuvre du projet CUPA, auquel



contribuera grandement le programme SBAS d'aide améliorée à la navigation satellitaire.

Sur des questions de gouvernance de l'ASECNA qui nécessitent une révision des statuts de l'Agence (Annexe V), le Comité a décidé la création d'un Comité ad hoc composé de huit Etats-Membres (Bénin, Cameroun, Comores, France, Guinée Bissau, Niger, Sénégal et Tchad) afin d'analyser les propositions de mise à jour de l'Annexe V de la Convention relative aux Statuts et de rendre un avis formel au Comité des Ministres sur les modifications à apporter au régime de gouvernance de l'Agence.

Au titre de la désignation du contrôleur financier, le Comité a donné son agrément à la nomination par le Conseil d'Administration de Mme Lydia Marie Madjiguène NDIAYE CAMARA en qualité de contrôleur financier.

A l'issue de ses travaux, le Comité a exprimé à Son Excellence Macky SALL, Président de la République du Sénégal, au gouvernement et au peuple sénégalais, sa profonde gratitude et ses très sincères remerciements pour la parfaite organisation de cette session.

Dakar, le 30 juillet 2021

Pour le Comité des Ministres

Le Président

Alioune SARR

Transfert de l'aéroport d'Agadez aux activités communautaires



À l'occasion du transfert de l'aéroport d'Agadez à la gestion communautaire, le Président du Conseil d'Administration et le Directeur General ont séjourné au Niger du 12 au 17 juin. Messieurs Jean LAMY et Mohamed MOUSSA ont été reçus en audience par son Excellence MOHAMED Bazoum Président de la République et ensuite par Monsieur Ouhoumoudou Mahamadou, Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Toutes ces audiences se sont déroulées en présence du Ministre des Transports du Niger et du Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Niger.

« Nous sommes venus pour féliciter SEM Mohamed Bazoum pour sa brillante élection à la Présidence de la République du Niger et nous avons profité de cette audience pour lui rendre compte de la situation de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar au destin de laquelle nous travaillons actuellement

», a déclaré le Directeur Général à l'issue de ces audiences.

Les deux Personnalités se sont ensuite rendues le 16 juin 2021 à AGADEZ pour assister à la cérémonie officielle de transfert de l'aéroport MANO DAYAK aux activités communautaires de l'ASECNA.





Cette cérémonie a été présidée par Monsieur Oumarou MALAM ALMA, Ministre des Transports, en présence du Gouverneur de la Région et des autorités administratives et coutumières dont le Sultan d'Agadez qui a par la suite reçu à son palais toute la délégation ministérielle et celle de l'ASECNA. A cette occasion, le Sultan d'AGADEZ a, au cours d'une cérémonie traditionnelle réservée aux hôtes de marque, procédé à l'élévation du Directeur Général de l'ASECNA à une haute fonction dans le rang des notables de la cour du

sultanat d'Agadez.

Il convient de noter que l'aéroport international Mano Dayak d'Agadez est passé à la gestion communautaire depuis le 1er janvier 2021. Cependant, le volet gestion commerciale et aéroportuaire continue à être géré par la DAANN en vertu du contrat de délégation signé entre l'Etat du Niger et l'ASECNA. Il est deuxième au rang des aéroports du Niger pour le transport des passagers et du fret.



Passation de services à la Représentation au Burkina Faso



Le 25 juin 2021, la cour de la Représentation de l'ASECNA à Ouagadougou a servi de cadre à la cérémonie de passation des charges entre Messieurs Jacques Gom-Aïam, Représentant sortant et Victor Ngandjiro, Représentant entrant de l'ASECNA auprès du Burkina Faso.

La cérémonie était placée sous la présidence du Ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière, Vincent Timbindi Dabilgou, en présence de Monsieur Pedro Obama Rabago, Directeur des Moyens Techniques et Informatique, représentant le Directeur Général de l'ASECNA. On notait également la présence de plusieurs autorités administratives, militaires, paramilitaires, des invités du monde de l'aéronautique et du personnel de l'ASECNA.

Avant d'installer le nouveau Représentant dans

ses fonctions, le Ministre a adressé ses félicitations à M. Jacques GOM-AÏAM « pour le travail ô combien remarquable accompli à la tête de cette Représentation », malgré son séjour assez court. M. Vincent Timbindi Dabilgou a, en outre, invité à une extrême rigueur face à la situation créée par la pandémie de COVID-19 dans le secteur du transport aérien et à la concertation permanente avec le personnel.

En livrant le message du Directeur Général de l'ASECNA, M. Pedro Obama Rabago a rappelé que le Burkina Faso est actuellement, avec la République Centrafricaine, les seuls Etats membres de l'ASECNA qui ont mis en pratique la résolution du Comité des Ministres, relative à la mobilité des Représentants de l'Agence entre Etats membres.

Il a souhaité au Représentant sortant, pleins succès dans ses nouvelles fonctions comme Chef d'Etablissement à l'EAMAC, puis demandé instamment à son successeur « d'être toujours attentif aux instructions du Directeur Général et de prêter en permanence une oreille attentive aux souhaits et orientations des Hautes Autorités nationales du Burkina Faso ».

Pour sa part, M. Jacques Gom-Aïam s'est particulièrement réjoui d'avoir été à la tête de la Représentation du Burkina « durant deux ans et 22 jours ». Il a tiré un bilan très fructueux de son passage, mesurable à travers les différentes

réalisations et celles encore en cours.

Pour le Représentant entrant, M. Victor NGANDJIRO, être placé à la tête de cette structure déconcentrée de l'Agence est « un honneur et une marque de confiance » qu'il apprécie à sa juste valeur. Il dit avoir pris l'exacte mesure des enjeux et attentes des plus hautes autorités du Burkina Faso, de la Direction Générale de l'ASECNA et celles des travailleurs de la Représentation

En marge de cette cérémonie de passation, la Représentation a procédé à la remise de médailles de l'aéronautique à six agents au titre de l'année 2019.



Séminaire de sensibilisation et démonstrations de terrain sur les utilisations hors- aviation du SBAS à Brazzaville



L'ASECNA, en collaboration avec JPO, le programme de mise en œuvre de la navigation par satellite en Afrique et ses partenaires, en l'occurrence, l'opérateur Nigerian Communications Satellite Ltd. (NIGCOMSAT) et Thales Alenia Space, poursuivent leurs efforts pour accélérer le développement des services satellitaires additionnels fournis par le système A-SBAS1 de l'ASECNA, dans le domaine des services d'alerte aux situations d'urgence et de positionnement précis (PPP CNES© / Geoflex) par satellite, pour une large gamme d'applications en Afrique.

Ainsi, après les vols de démonstration organisés à Lomé en janvier 2021, et à Douala, en juin dernier, les trois partenaires ont mené avec succès les 7 et 8 juillet 2021 à Brazzaville, une série de démonstrations des services additionnels que fournit le système A-SBAS en exploitant le signal SBAS qu'ils diffusent dans la région Afrique et Océan Indien (AFI) depuis septembre 2020 via le satellite NIGCOMSAT-1R.

Cette activité a enregistré la participation d'une soixantaine d'experts de diverses spécialités

- venus de nombreux pays d'Afrique pour découvrir, à travers des tests grandeur nature, les réelles opportunités offertes par le SBAS pour le développement du continent, compte tenu de ses multiples applications, y compris au-delà de l'aviation.

- La première démonstration, consacrée au service d'alerte par satellite aux situations d'urgence, s'est déroulée dans le stade de football Alphonse Massamba-Débat . Elle a permis de se rendre compte, de la possibilité de diffuser via le signal A-SBAS vers les téléphones portables, indépendamment des réseaux terrestres, un message d'alerte permettant aux populations d'être informées de la nature de l'alerte et des instructions à suivre.

- La seconde démonstration a eu pour cadre le fleuve 'Congo'. Elle a consisté à diffuser des corrections GNSS basées sur la technologie PPP CNES©/ Geoflex, également via le signal A-SBAS. Ces corrections ont démontré leur capacité à atteindre une extrême précision (au centimètre près) sur le continent africain. Cette première mondiale via satellite ouvre des opportunités d'applications

très vastes dans les domaines cités plus haut.

Dans la foulée des démonstrations de terrain, un séminaire a permis à la soixantaine d'experts présents, d'échanger et de partager des informations sur l'utilisation des services de renforcement satellitaire (SBAS) dans les domaines hors-aviation et aviation.

L'objectif de cette initiative conjointe d'EGNOS/Afrique (JPO), de l'ASECNA et de l'industrie de manière générale, étant de sensibiliser et former les acteurs du continent en vue de leur permettre de mieux appréhender la technologie SBAS et de participer pleinement à tous les forums d'échanges sur les stratégies spatiales au niveau mondial et continental de la mise en œuvre du GNSS et, partant, de la navigation par satellite.

Le Directeur de l'exploitation de la navigation aérienne, M. Louis BAKIENON, a exprimé à l'occasion son espoir que cette initiative du Directeur général permettra d'accélérer le développement des services de renforcement satellitaire en Afrique au regard de la contribution de cette technologie dans l'amélioration du produit intérieur brut de nos Etats, grâce à leur impact direct, notamment, sur l'agriculture, la géolocalisation, le transport ferroviaire, maritime, fluvial, terrestre etc.



- Cette démarche est, du reste, conforme au souhait
- des Etats membres de l'ASECNA de voir tous les
- avantages du SBAS exploités et mis en valeur par
- les pays africains, au-delà du secteur de l'aviation,
- et dans le cadre de leur développement socio-
- économique.
- Ayant compris les enjeux, les Autorités nationales
- du Congo, ont pleinement joué leur partition dans
- la réussite de ces évènements dont l'ANAC était
- partenaire. Pas moins de quatre membres du
- Gouvernement était d'ailleurs à l'ouverture du
- séminaire présidé par M. Pierre MABIALA, Ministre
- d'Etat, en présence du Ministre des Transports,
- de l'Aviation civile et de la Marine marchande, M.
- Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA. Les Ministres
- ont tous les deux, chacun en ce qui le concerne,
- salué cette initiative de l'ASECNA qu'ils promettent
- de soutenir pour le bien de l'Afrique.
-
-



Le Directeur Général participe au 1er Forum consultatif de l'industrie (ICF) de l'OACI



Sur une invitation conjointe du Président du Conseil et de la Secrétaire générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Monsieur Mohamed MOUSSA, Directeur Général de l'ASECNA a participé en tant que paneliste à la réunion inaugurale du Forum consultatif de l'industrie de l'OACI le 29 juin 2021.

La réunion inaugurale de l'ICF, qui a eu lieu virtuellement du 29 au 30 juin 2021 au Siège de l'OACI à Montréal, a servi au lancement d'une série de forums qui se dérouleront annuellement sous l'égide de l'OACI. Le Forum consultatif de l'industrie (ICF) est une nouvelle plateforme de dialogue entre l'OACI et les dirigeants de l'industrie de l'aviation dont le rôle sera de fournir des informations stratégiques au Conseil de l'OACI sur les innovations qui pourraient être appliquées au secteur de l'aviation à moyen et à long terme.

La réunion inaugurale a permis aux panelistes d'effectuer une analyse prospective de haut niveau du secteur de l'aviation civile internationale,

accompagnée de suggestions possibles sur la façon dont l'OACI pourrait renforcer son rôle d'entité spécialisée des Nations Unies pour l'élaboration de normes et de pratiques recommandées (SARPS) et de documents d'orientation dans le domaine de l'aviation civile internationale, dans un environnement en évolution rapide.

Le thème développé par les panelistes lors de la réunion inaugurale a permis d'aborder les défis et opportunités que représente l'innovation pour l'industrie de l'aviation civile, les principales perspectives d'innovation pertinentes pour le secteur de l'aviation ainsi que les attentes de l'industrie à l'égard de l'OACI. D'autre part, l'accent a été mis sur le point de vue de l'OACI sur l'innovation par l'industrie, en tant que facilitateur et fournisseur de cadre réglementaire, et sur la manière dont l'OACI et l'industrie peuvent faire passer leur collaboration au niveau supérieur pour atteindre les objectifs stratégiques mondiaux.

Le panel a été l'occasion pour Monsieur Mohamed MOUSSA de partager avec les participants sa perception du rythme actuel de l'innovation dans l'aviation, de présenter sa vision de ce que devrait recouvrir la notion d'innovation dans l'aviation, et de faire part de ses réflexions sur la manière dont l'OACI devrait prendre en compte l'innovation pour accommoder les besoins divers de tous les acteurs opérant dans tous les secteurs de l'aviation à travers le monde.



Dans ses différentes interventions au cours du panel, Monsieur Mohamed MOUSSA a salué le rythme actuel de l'innovation dans l'aviation et rappelé le rôle joué par l'ASECNA en matière d'innovation, par le passé. Il a ainsi rappelé le rôle précurseur au niveau de la gestion des espaces aériens notamment avec l'introduction du système et du modèle de calcul des redevances de services de navigation aérienne, le modèle unique de gestion communautaire des espaces aériens de plusieurs États depuis plus de 60 ans. Soulignant l'importance de l'innovation technologique dans l'aviation pour l'ASECNA, il a indiqué que l'introduction des systèmes satellitaires de navigation de communication et de surveillance constitue une innovation très bénéfique à laquelle l'Agence a participé en étant le premier fournisseur de services de navigation aérienne à se lancer dans l'implantation des stations VHF déportées pour les communications ce qui lui permet aujourd'hui, d'offrir des services de communication sans discontinuer, dans toutes les parties de ses espaces aériens.

Il a réaffirmé le rôle important que l'ASECNA continue et continuera de jouer en matière d'innovations dans le secteur, en évoquant la mise en œuvre de la surveillance dépendante automatique par ADS-B par satellite, le lancement des signaux SBAS en Afrique depuis septembre 2020 et sa mise en œuvre à partir

- de fin 2024. Encourageant l'OACI à poursuivre dans l'innovation, il a soutenu que le rythme des innovations devrait se poursuivre pour permettre d'accommoder l'arrivée des nouveaux usagers de l'espace aérien, les drones, les taxis aériens, les véhicules spatiaux et les vols suborbitaux, tout en continuant d'assurer le niveau de qualité de services exigé par les usagers traditionnels.

- Monsieur Mohamed MOUSSA a indiqué que l'innovation ne doit pas être que technique ou technologique, mais elle devrait également concerner notre approche de la gestion des espaces aériens, de la collaboration et de la coopération entre les acteurs pour créer des synergies nécessaires et tirer le meilleur profit des potentialités techniques et technologiques pour le bénéfice de notre secteur d'activité. Une approche plus intégrée et plus innovante de la gestion des espaces aériens constitue une innovation qui pourrait permettre d'atteindre plus efficacement les performances mondiales en matière de navigation aérienne et surtout de répondre plus efficacement aux besoins nouveaux des utilisateurs traditionnels de nos espaces aériens et à ceux des nouveaux entrants.

- Faisant part de ses réflexions sur la manière dont l'OACI devrait prendre en compte l'innovation pour accommoder les besoins divers de tous les acteurs opérant dans tous les secteurs de l'aviation à

travers le monde, Monsieur Mohamed Moussa a suggéré que l'OACI pourrait orienter, favoriser, et accompagner l'innovation dans l'aviation, en explorant les besoins pour le secteur, en suscitant la collaboration et en veillant à leur harmonisation avec les besoins et les exigences de l'aviation. L'OACI doit pouvoir cerner les aspects de l'innovation liés à l'aviation civile internationale, jeter les bases d'une stratégie commune, et aider les Etats membres à moderniser et harmoniser leurs approches réglementaires afin de faciliter le déploiement de ces solutions innovantes. Il a ainsi fait valoir que si les innovations sont accompagnées par des mécanismes réglementaires adaptés elles permettront à l'aviation de produire plus rapidement tous ses bienfaits socioéconomiques pour la société.

La réunion inaugurale de l'ICF a été une belle occasion de réflexion et d'échanges de haut



- niveau sur l'avenir de l'aviation dans un monde
- d'innovation, particulièrement, dans une période
- où l'aviation civile fait face aux conséquences
- ravageuses de la pandémie de covid-19. Les
- responsables de haut niveau de l'industrie de
- l'aviation et les membres du Conseil de l'OACI
- et du secrétariat de l'OACI ont identifié des axes
- d'actions concrètes pour permettre à l'aviation de
- tirer le meilleur parti de l'innovation pour se sortir
- de la crise actuelle et reprendre sa croissance
- pour satisfaire les attentes de la société.



ASECNA

Siège Social

**32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54**

Délégation à Paris

**75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11**

Délégation à Montréal

**999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740
MONTRÉAL – QUÉBEC – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151**

Délégation à l'Union Africaine

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185_3,
SUB CITY Yeka, ADDIS ABABA,
KEBELE 20/21
Tel : +251983934191.**

Les routes du ciel, notre métier